

Atelier A : transparence et indépendance du *Formindep*

Suite au changement de présidence, une nouvelle gouvernance et de nouveaux projets pour un *Formindep* pérenne et actif dans un environnement de soins contrôlé par l'industrie deviennent nécessaires. Dans ce contexte, quelle transparence pour les responsables et membres du *Formindep*, jusqu'où, comment ? A travers l'expérience des déclarations d'intérêts des auteurs du site et des membres du CA du *Formindep* ?

Animateurs :

Thierry Gourgues et Philippe Masquelier, membre du bureau

Objectif :

Déclencher une réflexion des adhérents et des non adhérents autour des limites de l'indépendance et de la transparence du *Formindep* et de ses membres.

Méthode :

- Partir de 4 situations plausibles (scenari)
- Imaginer les conséquences
- Chercher des solutions concrètes aux questions que posent ces situations
- Restituer le travail de chaque groupe **10/20 mn** puis en faire la synthèse avec l'aide des animateurs de l'ensemble et choisir celui qui en fera la restitution en plénière le soir **10 mn**
- Nommer/choisir celui qui restituera la synthèse en plénière en fin de journée.

Comment :

En formant le/les groupes de discussion (de 1 à 2 en fonction du nombre d'inscrits) pour permettre une réflexion autour des scenri sur 1 heure environ (soit 1/4 d'heure par scénario)

A l'aide des outils proposés : règlement intérieur, statuts et charte mis à disposition et éventuellement du questionnement des animateurs.

Scenario 1 :

Le nombre des adhérents du Formindep diminuent, la trésorerie s'épuise et ne permet plus de financer la refonte et la maintenance du site actuel d'Incité :

- ▶ imaginez les conséquences ?
- ▶ quelles solutions pour éviter ça ? Quelle orientation prendre ? Soutien institutionnel ? (firme, mutuelle, Prescrire, sociétés savantes, Coca Cola, Auchan ... ?)

Scenario 2 :

Marcelline Dupont est très active, brillante, intervient avec beaucoup de pertinence dans les réflexions et les actions du *Formindep*, salariée de la HAS, son époux détient un poste de responsabilité chez Pfizer. Elle adhère au *Formindep* et l'année d'après dépose une candidature au CA.

- ▶ Imaginez les conséquences possibles de son élection
- ▶ quelles solutions pour éviter ça ?

Scenario 3 :

Une [action Morzyloeil](#) bis est lancée par les étudiants en médecine pour déterminer si la loi L 4113-13 et les nouvelles dispositions de la loi sur la sécurisation du médicament (volet restriction de l'intervention des firmes à l'hôpital) est respectée. Pour ce faire les étudiants adhérents du *Formindep* décident de réunir un maximum d'étudiants pour réaliser cette opération, la réunion de travail à la brasserie du coin est financée par la corpo elle-même financée par l'ensemble des firmes.

- ▶ Imaginez les conséquences de tels liens d'intérêts ?
- ▶ Quelles solutions pour les éviter ?

Scenario 4 :

Mademoiselle Insuline, depuis 5 ans au *Formindep* et non professionnelle de santé, est présente au conseil d'administration depuis 1 an. A l'occasion du renouvellement annuel de sa déclaration d'intérêts, nous apprenons qu'elle a été trésorière de l'association angevine des diabétiques (association notoirement soutenue par l'industrie pharmaceutique) pendant six ans jusqu'en 2009.

- ▶ Quelles questions soulèvent cette découverte ?
- ▶ Le fonctionnement actuel du *Formindep* permet-il de donner des réponses satisfaisantes ?
- ▶ Si non, quelles propositions d'amélioration pourrions-nous faire ?